

METIER

CONTROLEUR DE GESTION H/F

Le contrôleur de gestion fournit au dirigeant un reporting régulier sur l'activité des structures (entreprise, service, chantier...), contrôle sa performance, en optimise les ressources, et fournit des objectifs opérationnels de développement.

Le contrôleur de gestion analyse les écarts existants entre les objectifs prévisionnels et ceux réalisés, puis préconise des actions correctives. Sans pouvoir de décision, le contrôleur de gestion assiste le directeur administratif et financier.

a) Relations internes

Sous la direction du Directeur administratif et financier, le contrôleur de gestion travaille en collaboration avec l'ensemble des services de la société.

b) Responsabilités

Le contrôleur de gestion a la responsabilité de faire le comparatif entre les objectifs et la situation réelle de l'activité. Il est de son ressort de mettre en avant les écarts après les avoir analysés et de proposer des actions correctrices à Direction. Il participe à l'optimisation des coûts par la recherche d'économies auprès des fournisseurs (partie frais généraux).

c) Ses principales missions

- Mettre en place des indicateurs, tableaux de bord, logiciels et procédures permettant de vérifier que la structure fonctionne conformément aux objectifs qu'elle s'est fixée,
- Collecter les informations financières et comptables des filiales ou des services,
- Assister la comptabilité : suivi de la tenue du budget, comparaison des états comptables avec les résultats des reportings, contrôle des inventaires, communication à la comptabilité des éléments à intégrer dans les résultats, ...
- Analyser les prix de revient, les coûts, l'évolution des marchés, l'évolution des marges...

d) Sa formation

Le poste de contrôleur de gestion s'obtient suite à un BAC +5 type Ecole de commerce ou de comptabilité (DSCG) ou bien encore avec un Masters (comptabilité-contrôle-audit, contrôle de gestion, stratégie d'entreprise, gestion financière, gestion d'entreprise, sciences économiques).